

DATE DE PUBLICATION : 06 NOVEMBRE 2024

DIRECTION GÉNÉRALE DES MOYENS DE PAIEMENT
LE DIRECTEUR DES ACTIVITÉS FIDUCIAIRES

Délégation de signature
donnée par Stéphanie LANGE-GAUMAND, directrice des Activités fiduciaires

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à M. Erick LACOURRÈGE le 3 avril 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Erick LACOURRÈGE, directeur général des Moyens de paiement, à Mme Stéphanie LANGE-GAUMAND le 1^{er} février 2024;

Vu la décision réglementaire n° 2022-13 du 26 juillet 2022 relative aux missions d'intérim nationales des opérateurs sur monnaie fiduciaire ;

Délégation permanente est donnée à M. Laurent ROUMEAUX, chef du service du Pilotage et de Contrôle des activités fiduciaires (PCAF) et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Jean-Philippe DUFLOT, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice des activités du PCAF.

M. Laurent ROUMEAUX et M. Jean-Philippe DUFLOT reçoivent également délégation à l'effet de signer toute convention individuelle relative aux missions d'intérim nationales des opérateurs sur monnaie fiduciaire, conformément à la décision réglementaire n° 2022-13.

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2024

Stéphanie LANGE-GAUMAND